UN SYSTEME FOURRAGER BASE SUR LES PRAIRIES ET LES CULTURES

Le paysage est caractérisé par la présence des terres labourables sur les parcelles les moins pentues alors que les fortes pentes et les fonds de vallon supportent les prairies naturelles.
Le système fourrager basé sur l'ensilage d'herbe et de maïs rend les terres labourables primordiales, certaines prairies naturelles ont fait l'objet de retournement en prairies temporaires ou en maïs.
Le système intensif fragile dans les années particulièrement sèches rend le risque d'enfrichement quasiment nul.

DES EXPLOITATIONS NOMBREUSES

En 2009, on dénombre 28 exploitations avec une surface agricole utile d'une moyenne de 37,6 ha par exploitation. 12 entreprises ont une forme sociétaire, les exploitants et associés sont au nombre de 40.

L' EPANDAGE D'EFFLUENTS ASSEZ CONTRAINT

L'habitat dispersé, les pentes, la présence des ruisseaux, etc …. limitent considérablement les possibilités d'épandage des effluents d'élevage.

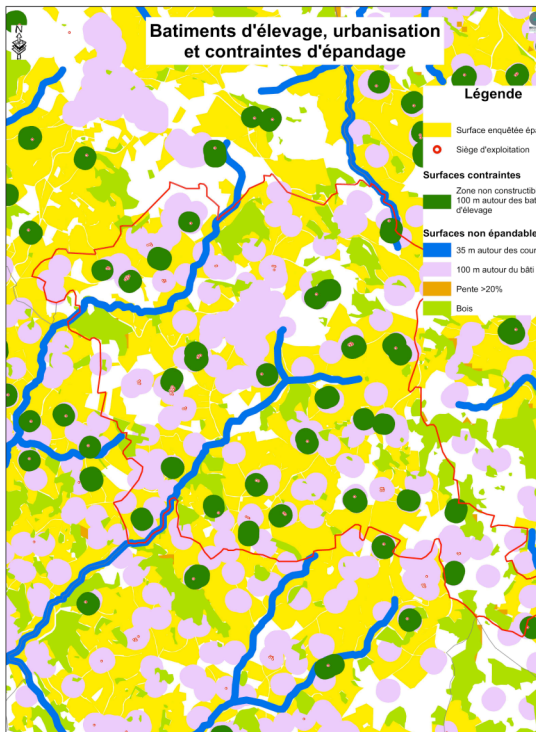

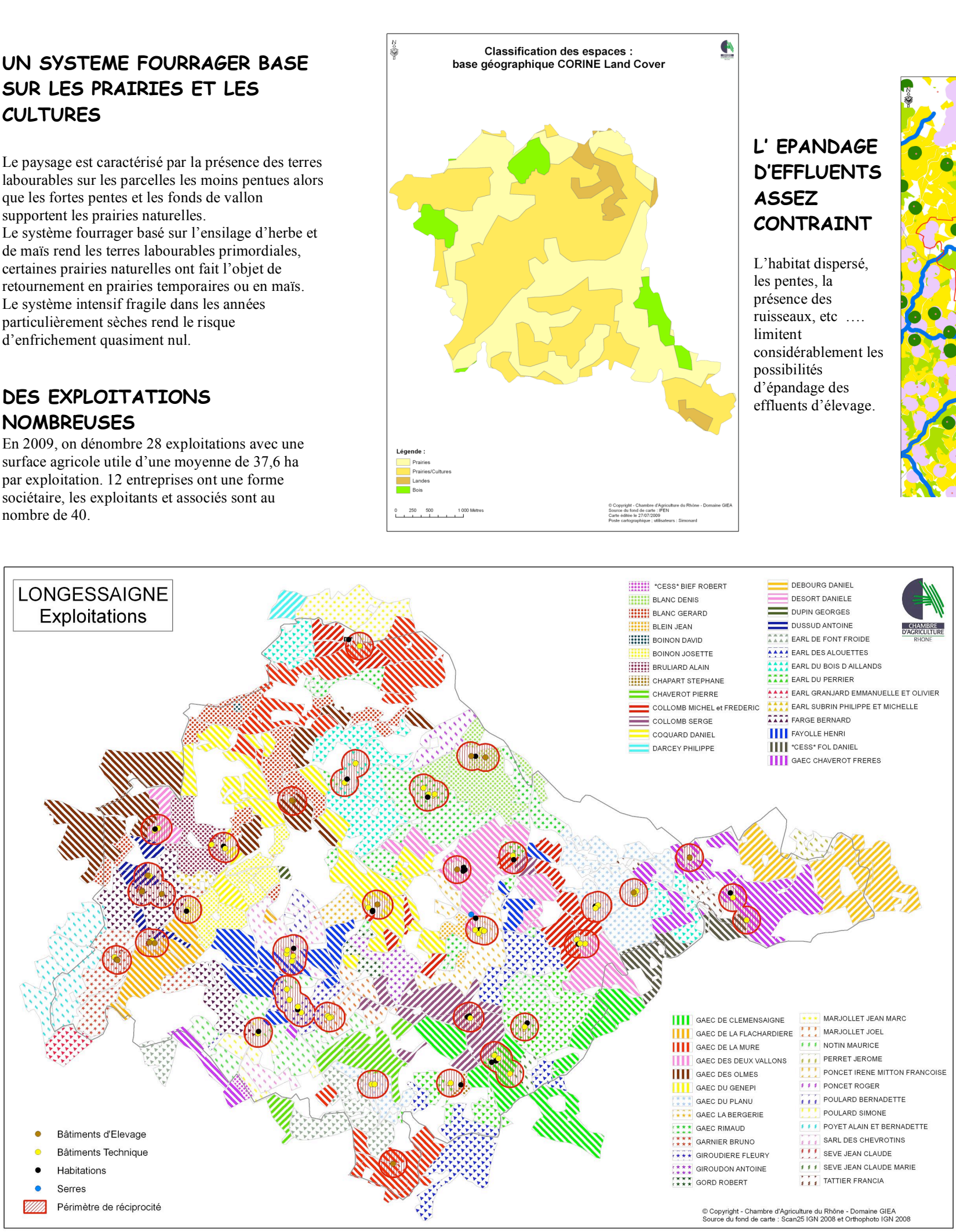

DES STRUCTURES D'EXPLOITATIONS PARTICULIEREMENT INTERESSANTES

La réorganisation foncière de 2006 a permis la formation de structures d'exploitation homogènes avec des parcelles regroupées autour des sièges d'exploitation.
Les exploitants de la commune exploitent 824 ha.

254 ha sont mis en valeur par des exploitants extérieurs en provenance des communes voisines ; ces surfaces sont principalement situées en limite de commune.

25 ha sont mis en valeur par des propriétaires, les parcelles sont réparties sur tout le territoire.

4 points de difficulté de circulation des engins agricoles ont été repérés.

LES PRODUCTIONS FORTEMENT LIEES A L'ELEVAGE

- une prédominance des élevages laitiers (20 exploitations)
- la présence de quelques élevages ou ateliers de bovins viande, ovins ou caprins
- la diversification dans la production de petits fruits, maraîchage ou ateliers de volaille dans 12 exploitations ; la surface nécessaire pour ces productions est faible.

Les bâtiments d'exploitation sont répartis sur le territoire communal avec parfois des tiers à proximité, 2 exploitations sont relativement proches du bourg , les parcelles qui leur sont attachées sont importantes.
La présence d'élevages impose des distances de réciprocité lors de l'implantation des bâtiments ou des constructions de tiers. L'évolution de la filière peut connaître des évolutions nécessitant l'implantation de nouveaux bâtiments.

UNE PRESSION FONCIERE AGRICOLE EXISTANTE

L'âge moyen des exploitants est de 49 ans. Seulement 7 exploitants ont plus de 55 ans.
Jusqu'à présent et compte tenu des systèmes d'exploitation, les terrains laissés à l'occasion des cessations étaient toujours repris par les autres exploitations.

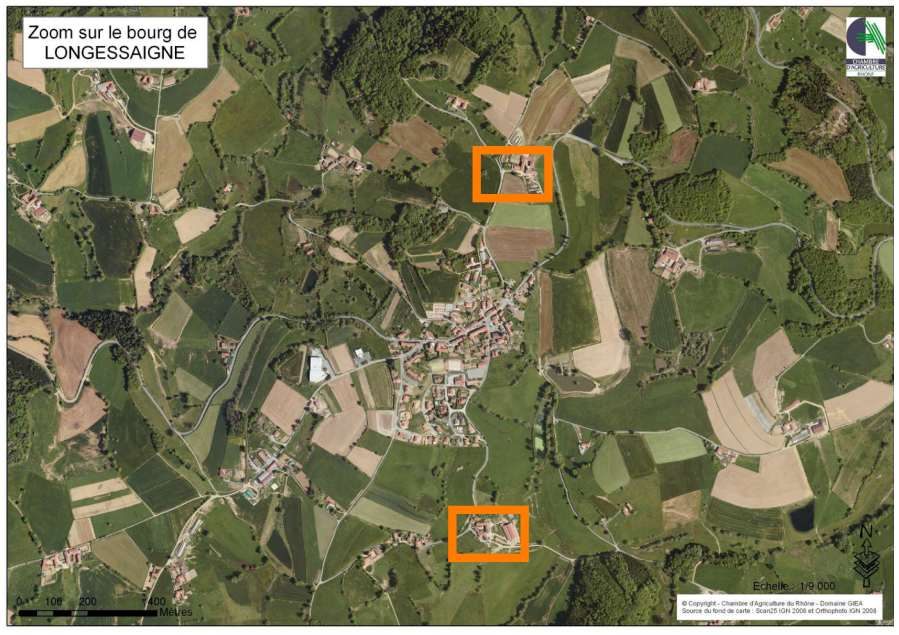

Exploitations proches du bourg

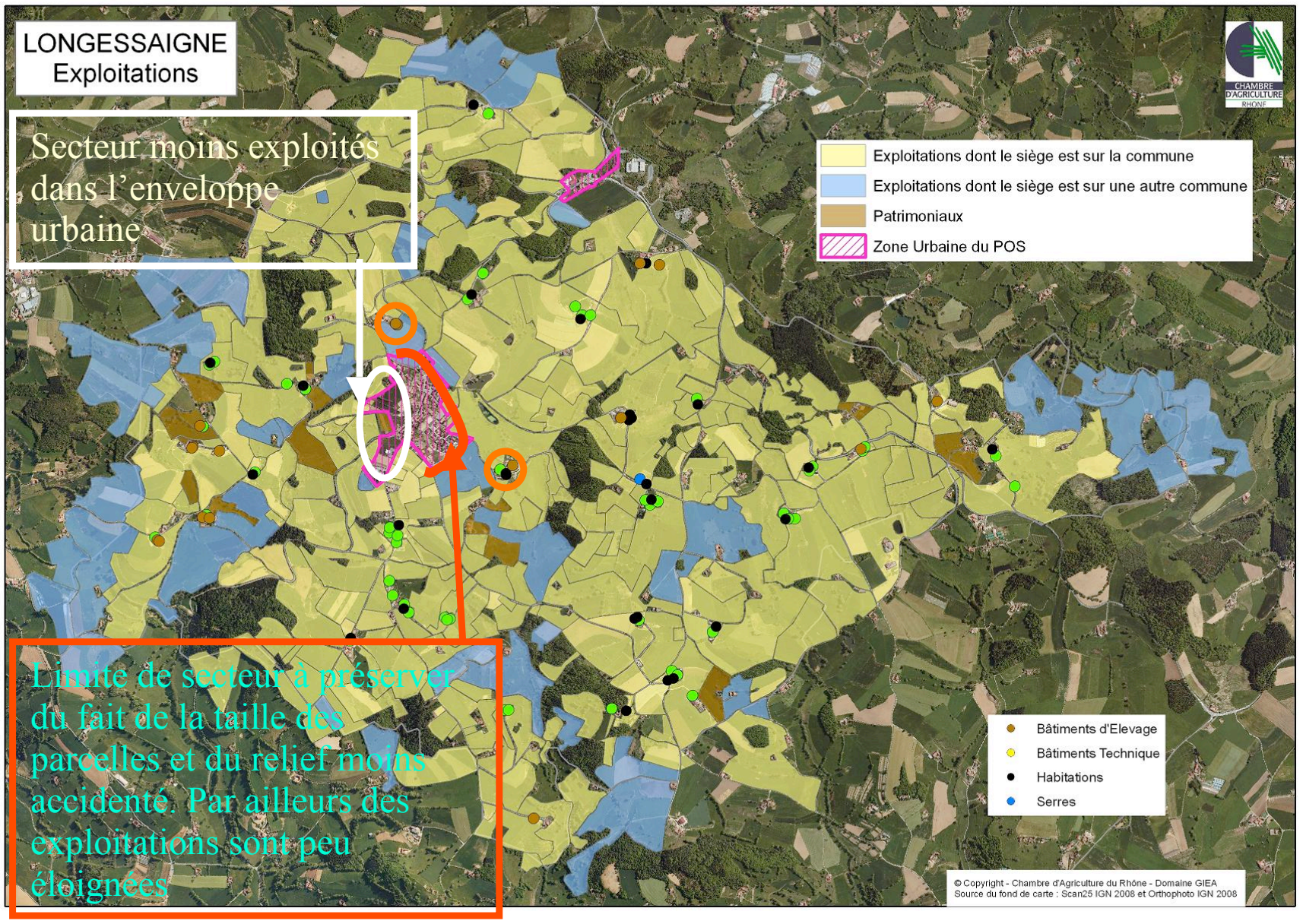

ENJEU 1 : Préserver le territoire agricole et particulièrement les belles parcelles de terres labourables
ENJEU 2 : Préserver les sièges d'exploitation et permettre leur développement (périmètres de réciprocité)
ENJEU 3 : Classer le territoire en zone agricole rendant possible les évolutions à venir (nouveaux bâtiments et nouveaux projets)
ENJEU 4 : Avoir une analyse fine du zonage des hameaux afin de ne pas pénaliser les exploitations

Diagnostic agricole de la commune de LONGESSAIGNE

Septembre 2009

DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES IMPORTANTS et UN BATI DISPERSE

La surface communale est de 1192 ha Longessaigne est caractérisée par un relief représentatif des Monts du Lyonnais où pentes et vallons alternent avec les points hauts boisés. les altitudes varient entre 600 m et le point culminant à 787 m à l'est de la commune au lieudit des Brosses. Les pentes les plus fortes sont également boisées.
Les ruisseaux des Granges et du Charnay coulent avec une orientation nord-est – sud-ouest donnant ainsi une orientation au territoire.
Le territoire à été voué très tôt à l'agriculture et les surfaces en bois sont restées stables depuis 50 ans (environ 128 ha de bois). Ainsi le territoire agricole communal représente 875 ha, et l'espace
Les entités paysagères sont essentiellement emarquées par la présence des espaces boisés sur les hauteurs, des vallons et pentes caractéristiques de la commune et des fonds de ruisseau.
La commune de Longessaigne n'est concernée par aucun espace naturel inventorié type ENS ou ZNIEFF.
Le bâti concentré autour du bourg est aussi caractérisé par des hameaux et des maisons individuelles répartis sur tout le territoire.

<u>Le climat</u>
Le climat est de type continental tempéré.
L'altitude et l'orientation accentuent les extrêmes de température, les hivers sont rudes et les étés chauds et secs soumis à des précipitations orageuses. Les printemps humides peuvent gêner les travaux, les premières gelées peuvent être précoces.

Un environnement naturel (sol, relief et climat) qui conditionne l'activité agricole et qui limite les potentialités culturales : favorable essentiellement aux formations herbeuses ou surfaces fourragères et donc potentiellement aux activités d'élevage, les autres productions nécessitent de l'irrigation.

L'analyse géologique permet de constater que le soubassement se trouve presque entièrement constitué de granits dont la décomposition sur place en arène ne fournit pas un potentiel pédologique élevé : les sols sont souvent caillouteux superficiels très acides, peu profonds. La capacité du sol à retenir une réserve hydrique est faible. Ces sols légers peuvent en forte pente présenter des phénomènes d'érosion. Cependant, le système d' élevage a permis de les améliorer par des apports de matière organique. Localement, dans les creux et vallons, la présence de limons rend le sol de meilleure qualité agronomique. Globalement le territoire est destinées aux prairies et sur les secteurs les plus plats aux terres labourées. Les cultures à plus forte valeur ajoutée nécessitent l'irrigation.
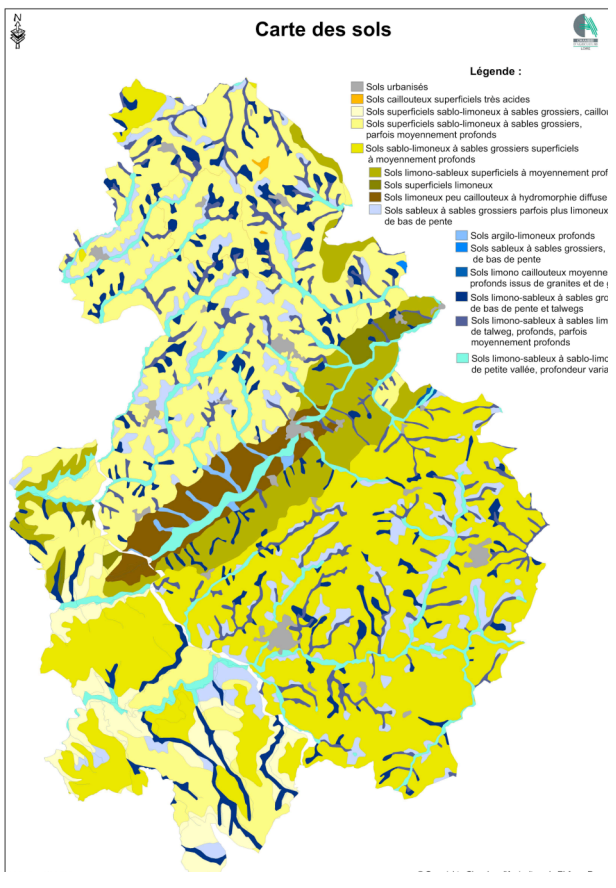
UNE AGRICULTURE ADAPTEE A SON ENVIRONNEMENT QUI A SU VALORISER UN POTENTIEL DU TERRITOIRE FAIBLE